

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 1847

**Artikel:** Les minarets et les exigences de la police de construction politique : nous le disions déjà avant la votation : au vu de son résultat, la participation au gouvernement de l'UDC qui a soutenu l'initiative est intolérable

**Autor:** Gavillet, André

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014004>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les minarets et les exigences de la police de construction politique

*Nous le disions déjà avant la votation. Au vu de son résultat, la participation au gouvernement de l'UDC qui a soutenu l'initiative est intolérable*

André Gavillet (29 novembre 2009)

Plus la surprise est grande, plus l'analyste se veut après coup perspicace. Le vote aurait été émotionnel, une réponse à Khadafi, un refus du traitement fait aux femmes dans la pratique de l'Islam, une réaction xénophobe à l'immigration de musulmans. La mise à jour de ces motivations ne change rien à la sanction du vote, qui tient en une formule solennelle: le peuple suisse a décidé.

Rarement, avant votation, un sujet a été à ce point couvert par les médias étrangers. Longues et laborieuses seront donc les explications tendant à démontrer que ce vote n'est pas dirigé contre la religion musulmane, ni ne reflète une adhésion fondamentale d'une majorité des citoyens suisses aux thèses de l'extrême-droite.

Mais ce qui compte, c'est la leçon à tirer sur le plan intérieur. L'UDC, qui n'a pas

lancé l'initiative mais assuré la représentativité du comité de patronage, l'a très officiellement soutenue par un vote quasi-unanime de son assemblée de délégués.

Est-il acceptable que sur un projet aussi sensible, touchant nos relations extérieures, c'est-à-dire l'image que le pays veut donner de lui-même, est-il tolérable qu'un parti se voulant gouvernemental soutienne une initiative irresponsable?

Certes, Eveline Widmer-Schlumpf s'est engagée (bien seule), mais elle ne représente, politiquement, qu'elle-même et quelque cinq parlementaires. Quant à Ueli Maurer, qui l'a entendu?

On peut objecter que le score de l'initiative dépasse largement, étant majoritaire, les meilleurs résultats des initiatives UDC. Pourquoi incriminer ce parti si le peuple

lui a donné raison? Il serait absous de sa défection gouvernementale par le vote des citoyens. Argument irrecevable. C'est parce que le sujet était à la fois sensible et exposé au regard étranger que la cohésion gouvernementale était une exigence incontournable. Des divergences entre les partis de la coalition que constitue le Conseil fédéral sont concevables, et même naturelles, mais pas sur des points fondamentaux, dont notamment la politique extérieure. Le parti radical, qui soutient l'UDC, le comprendra-t-il en faisant le décompte des dégâts, lui qui se veut proche de l'économie.

L'interdiction des minarets pose, sur le plan de la politique intérieure, une exigence de clarification: celle d'un Conseil fédéral expurgé de la participation non fiable de l'UDC.

## Votations: il n'y avait pas que les minarets et autres sujets fédéraux

*Les citoyens des cantons et des villes ont pris ce dimanche des options importantes pour leur avenir – et indirectement pour celui de toute la Suisse. Bref survol*

Yvette Jaggi (29 novembre 2009)

### Investissements dans le rail et la route

Le peuple de deux cantons a

confirmé sa volonté d'investir dans le chemin de fer. Les Genevois ont approuvé un crédit complémentaire de 113

millions pour la construction de la ligne transfrontalière du CEVA et les Lucernois ont décidé de mettre 20 millions à